

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 23 mars 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10 et 11 mars 2021

2021 R10 Désignation des représentants de la Ville de Paris au sein du Groupe hospitalier université Paris SACLAY (Ste Perrine, Ambroise Paré, Raymond Poincaré, Antoine Béclère Bicêtre, Paul Brousse, Berck) (Conseil hospitalier territorial).

Le Conseil de Paris,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 23 février 2021 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Sont désignées comme représentantes de la Ville de Paris au sein du Groupe hospitalier université Paris SACLAY (Ste Perrine, Ambroise Paré, Raymond Poincaré, Antoine Béclère Bicêtre, Paul Brousse, Berck) (Conseil hospitalier territorial) :

Conseil hospitalier territorial

Titulaire :

- Mme Céline HERVIEU

Suppléante :

- Mme Anouch TORANIAN

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO